L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX, No. 12, RUE DU CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI MATIN, 18 OCTOBRE.

FEUILLETON.

LES YEUX VERTS

HISTOIRE FANTASTIQUE.

PAR H. DE SAINT-GEORGES.

XVIII

CHIEN ET CHAT.

Mais l'émotion fut trop forte pour la [illegible] Je n'ai pas eu le courage, [illegible] m'incliner; je craignais un de ces [illegible] si fréquents chez elle, et je cou[illegible] dans la pièce voisine pour appeler la [illegible] Bonadda, qui la veillait jour et [illegible]

[illegible] clair de raison qui venait de jaillir [illegible] n'était pas étonné. [illegible] elle? souffre-t-il.. Boire [illegible] comme moi.. soulage.. guérit.. [illegible] saisissant la fiole qui renfermait le [illegible] potion, il la versa tout entière [illegible] bouche d'Henriette et la fit prendre.

[illegible] ci, qui n'avait éprouvé qu'un trou[illegible] passager, prit machinalement la tasse [illegible] livre lui présentait, l'approcha de [illegible] lèvres et se mit à boire ce qu'elle con[illegible]

[illegible] événement inespéré pouvait seul [illegible] Henriette du danger qu'elle cou[illegible] secondes de plus, et elle buvait le [illegible] breuvage, lorsque le *Fregoli* [illegible] du fauteuil où il s'était blotti, n'a[illegible] rien perçu de la scène précédente [illegible] sur la couche de la malade et [illegible] la liqueur qu'elle tenait à la [illegible]

[illegible] centrais en ce moment, et je compris [illegible] la fiole vide, le péril auquel ma [illegible] Henriette, en montant le [illegible] chat; il empêche petite [illegible] le guérir avec la bonne drogue qu'il [illegible]

[illegible] tant ce temps le *Fregoli* avait [illegible] sa patte sur l'échantillon de mé[illegible] et me regardait d'un air significa[illegible]

[illegible] donc le chevalier de Saint-Harem [illegible] évidemment sur sa fille, et son [illegible] de se [illegible] Henriette [illegible] *Fregoli* venait de lui ren[illegible] devint son plus cher favori. Le *Fidèle* fut négligé; la porte même [illegible] chambre de mademoiselle lui fut in[illegible] car, dès qu'il apercevait son [illegible] s'élançait avec tant de fureur, il le [illegible] d'une façon si mécanique, que [illegible] nécessités sévaient à la malladie [illegible] ions qu'il fallait lui éviter à tout [illegible]

[illegible] que nous étions réunis, Hen[illegible] *Fregoli* et moi, dans le salon de [illegible] me, et que nous formions à l'heu[illegible] *semblable de famille*, je fus [illegible] un désir irrésistible d'ouvrir mes [illegible] à celle qui devait être ma femme. Je [illegible] de mes plus intimes pensées [illegible] révéler le prodigieux découverte [illegible] avais faite, de l'idéaliser à la lutte de [illegible] sorte mettre l'évidence d'un fait [illegible] n'était plus permis de douter [illegible] que si l'amenais Henriette [illegible] exigeait ma confusion, je me soutirais [illegible] du jeune homme que je n'a[illegible] plus la force de garder pour moi [illegible]

[illegible] Henriette, lui dis-je, à Dieu [illegible] vous [illegible] *Fregoli* [illegible] les peines et les récompenses qui [illegible] sont destinées après la mort. Il [illegible] nous accorde pas une nouvelle [illegible] d'éviter les unes ou de mériter les [illegible]

[illegible] vous comprends pas, dit-elle très [illegible]

[illegible] exemple, continuai-je, si après une [illegible] vie nos âmes changeaient de [illegible] et nos occupaient leur à tour pé[illegible] enveloppes terrestres; les unes, [illegible] à notre condition première, [illegible] une explation de nos fautes [illegible] les autres, dans des conditions [illegible] accusant la réconnaissance antie[illegible] bonnes actions ici-bas.

[illegible] était douce, sensible, aimant [illegible] son éducation négligée ne lui [illegible] pas de saisir la portée de mes [illegible]

[illegible] intelligence n'était pas à la hauteur [illegible] sur.

[illegible] plus précis.

[illegible] pressez, continuais-je, que l'âme [illegible] personne que vous autres tendre[illegible] fût condamnée à subir l'[illegible] autre existence; et, qu'après [illegible] honorée, accueillie, recherchée [illegible] première vie, elle soit for[illegible] dans une grossière, peut-être, et que vous retrouvez [illegible] forme misérable l'objet d'une [illegible] plus tendres affections! [illegible] ne dites-vous là! s'écria-t-elle [illegible] non, ne parlez pas ainsi, vous [illegible] rez folle.

[illegible] si cette créature, ajoutai-je, était [illegible] de vous, vous cessa à vos côtés.. [illegible] mourrais de terreur, dit-elle en [illegible] sant, et je ne pourrais supporter la [illegible] un pareil être.

[illegible] mouvement signa, on plutôt un cri [illegible] retraita presque à mes côtés. [illegible] *Fidèle* s'élança d'un bond rapide [illegible] croisée de la chambre, la fen[illegible] s'ouvrait, et disparut en fuyant par [illegible] des maisons voisines.

[illegible] mon Dieu, reprit Henriette, est-ce [illegible] *Fidèle* donc vous voulez parler? [illegible] un tel bouleversement dans ces [illegible] je n'osai pas en convenir, — et [illegible] m'entêtai de lui dire que je l'assi[illegible] du sincère respect lequelle le che[illegible] Saint-Harem était passionné; [illegible] avait élevé dans cette singulière [illegible] et que je la priais de ne pas [illegible] si ces singulières idées ne rejet[illegible] parfois entre nous!

[illegible] depuis quelques jours une [illegible] inquiétude; *Fidèle* était sauvé [illegible] maîtresse.

[illegible] presque toujours alitée, sin[illegible] souvent de lui, mais ne le voyait [illegible] raison que nous en avons donné [illegible] haut.

[illegible] exigé de la fermeté du marbre [illegible] caché la fuite du barbet. Mais [illegible] était pas moins fort peiné de sa [illegible] vition.

[illegible] avait vainement cherché du [illegible] Mon.

[illegible] brave Bonadda s'était mis en cam[illegible] et avait parcouru tout le quartier [illegible] succès. Promesses de récompenses [illegible] nombreuses, rien n'avait eu nous [illegible] sur les traces du fugitif.

[illegible] pauvre animal n'avait eu sans doute supporter un disgrâce ni les préférences [illegible] accordées au *Fregoli*.

[illegible] enfin, après son brusque départ, [illegible] arrêté sur le rebord d'un toit d'où [illegible] aperçoyait la fenêtre éclairée [illegible] fille.

[illegible] ce que cette âme avait souffert [illegible] cruelle transmigration ne pou[illegible] comparer à la douleur qu'elle [illegible] ressentie, en entendant les [illegible] mots d'Henriette, ses mots si pleins [illegible] horreur et de dégoût pour un hasard [illegible]

[illegible] devinais son chagrin, et je désirais [illegible] vivement revoir mon malheureux chat [illegible] pour les témoignages de mon [illegible] le coup affreux qu'il venait de [illegible]

[illegible] ce dernier vœu ne devait pas [illegible] exaucé!

[illegible] quelques heures, et tandis que [illegible] ma soirée près de ma chère ma[illegible] mes hôtes avait fait sa pen[illegible] à l'hôtel Saint-Harem; mais dans [illegible] état, bon Dieu! — maigre, décharné, [illegible] cou une misérable corde dont [illegible] sans doute serri celui qui l'avait [illegible] pour le retenir prisonnier.

[illegible] efforts et les dents de captif avaient [illegible] à rompre ses liens, et c'était dans [illegible] déplorables conditions que le fugitif [illegible] demander un asile.

[illegible] première personne qu'il rencontra [illegible] la cour de l'hôtel fut l'idiot qui, tout [illegible] quelques pâtisseries qu'il [illegible] à Fodico, en l'absence de [illegible] s'amusait avec son méchant [illegible] ordinaires à diverses toutes les heures [illegible] petit parterre de l'hôtel et les foulait [illegible] sous ses pieds en riant de son rire [illegible] sinistre.

[illegible] l'il le gros noyé, dit-il, en [illegible] levant le barbet.

[illegible] répondit à cet accueil par un [illegible] mouvement de mauvais présage; puis, [illegible] levant, plaintif de ma faiblesse, [illegible] avait déposée sur un banc de [illegible] tandis qu'il fourrageait ses roses [illegible] oreilles, il courut vers cette pi[illegible] et se mit à la dévorer glouton[illegible]

[illegible] voulut la lui arracher, mais trop [illegible] tout avait disparu.

[illegible] de l'action du barbet, M. Au[illegible] Mimi Tabiche lui montra le poing [illegible] sur lui la badine qu'il tenait à la [illegible]

[illegible] chien se mit en défense, poussa [illegible] rement furieux, et allait se jeter [illegible] son adversaire, quand l'arrivée d'un [illegible] personnage changea subitement [illegible] et lui donna un aspect bien au[illegible] effrayant.

[illegible] nouveau venu était le pauvre *Fregoli*, qui, après avoir parcouru dans les [illegible] qui répondent le nom d'Fleurant [illegible] la mienne, était arrivé jusqu'à celui [illegible] hôtel qu'il reconnut sans doute pour [illegible] si habilement argenté, dans la nuit [illegible] il empiorgeta le testament de M. de [illegible] Harem.

[illegible] *Fregoli*, avec son adresse ordinaire, [illegible] descendu sur un mur assez bas qui [illegible] de clôture à l'hôtel.

[illegible] bond il fut dans la cour, et se [illegible] en présence de son redoutable en[illegible]

L'âme du chevalier de Saint-Harem se [illegible] entra tout entière dans cette rencontre, [illegible] il comprit sans peine les dangers [illegible] immobile devant le moineau, haletant sur [illegible] ses plus terribles regards, qu'il [illegible] d'abord l'objet de cette fantaisie poli[illegible] et doublement que mon amie en [illegible] sous un pareille [illegible]

Fidèle ne peut supporter les regards pénétrants que dardaient sur lui ses yeux verts [illegible] *Fregoli*.

[illegible] inclina sa queue vite pour s'y [illegible] mais, à un [illegible] il n'en supporta vivement, le gron[illegible] le couvrir, et en découvrant ses redoutables canines.

Le [illegible] n'évitait pas la vraisemblance [illegible] *Fregoli* s'abrita lestement sous un banc de bois placé près de la pergola.

Fidèle cédait à son élan, renversa d'un coup de son puissant museau l'obstacle qui les séparait; puis allonger son énorme patte, et la faire atteindre sur le dos de son adversaire, ch elle ne perdit dans l'épaisse fourrure du *Fregoli*.

Impétueuse n'était pas la vertu favorite du chevalier; la douleur qu'il ressentit fut vive, son sang coula, car les marques de dents avaient pénétré profondément dans [illegible]

Fidèle ne fit agresseur; Il riposta par un coup de griffes qui atteignit l'un des [illegible] du barbet, et lui causa une telle [illegible] que le cœur de celui-ci battait de la frayer; et alors commença la lutte la plus acharnée qui se pût voir.

Pendant ce temps [illegible] spectacle, excitait [illegible] ses cris et les [illegible] quantité de Paris, lorsqu'ils voient deux [illegible] plus vives antipathies sont prises et se déchirent entre eux!

Le chat fut affreux, féroce, acharné! Le chat s'était jeté sur le dos [illegible] la force et de la taille.

Après de sanglantes manœuvres, les combattants se relevèrent et se mirent [illegible] plus; leurs cœurs, corps entrelacés se roulaient et s'étreignaient avec furie.

Tantôt le plus faible des deux, fermé sous le corps de l'autre; tantôt l'autre le [illegible] avec ses griffes d'acier les flancs de son ennemi.

Et cette horrible mêlée était accompagnée d'abominable de mots, de mouvements de décomposés.

Et l'idiot riait toujours.

Ce fut à cet instant que je rentrai dans l'hôtel. Saisi d'effroi, j'allais me précipiter au milieu de cet épouvantable combat, lorsqu'il se termina sous mes yeux sans que je pusse m'opposer à ce douloureuse issue.

Le barbet saisit son rival à la gorge, y enfonça ses terribles crocs, le secoua quelques instants, et le lança contre le mur de la cour.

Je jetai un cri d'horreur, et courus relever le corps de mon malheureux oncle.

HIX.

UNE AME EN PEINE.

Le second trépas de mon oncle m'affligeai sans doute beaucoup, mais bien moins cependant que le premier; cette nouvelle mort était la délivrance et la liberté.

L'indigne et misérable prison, qui renfermait ce qu'il y avait de plus pur en lui, venait de s'ouvrir; la matière était redevenue inerte, l'esprit triomphant dégagé de ses ignobles liens, *et l'âme* était vers l'éther sa patrie.

Figurez-vous le captif sortant d'un infect cachot, transporté sur une haute montagne où l'air et le soleil le réchauffent et l'enveloppent l'un de ses brises parfumées, l'autre de ses chauds rayons, remplaçant tout à coup le méphitisme et l'obscurité. Telles étaient les idées qui me semblaient réservées à l'âme du chevalier, après les épreuves cruelles qu'elle avait supportées.

Cette âme entendra-t-elle la mienne dans des mondes inconnus? Je l'ignore; mais il y a de certain, c'est que deux heures après la mort de *Fregoli*, je me trouvais assis sur le grand fauteuil de mon oncle, dans un chambre, où je n'étais jamais entré depuis sa mort, et dont la serrure me tenait éloigné depuis si longtemps.

La chambre était sombre, je ne dormais pas; j'avais les yeux désenchantés ouverts, et j'assistai à un étrange et magnifique spectacle:

Un immense horizon d'azur s'étendait devant moi.... Les nuages étaient sous mes pieds.

Des bruissements harmonieux interrompaient seuls un silence si grand et si complet que les battements de mon cœur retentissaient dans l'espace, où ils avaient leur écho.

Puis à peu, des créatures impalpables et de formes si indéfinies que je ne peux les décrire, troublèrent la limpidité de ce vide, comme de légères vapeurs roulant au milieu d'un ciel pur.

Mes regards, d'abord éblouis par cette prodigieuse clarté, fixèrent par ce milieu, [illegible] avec effort.... Alors, je vis graduellement ces êtres prendre un aspect humain.

Leurs corps étaient entourés de brouillards; leurs traits se dessinaient comme à travers d'une vitre dépoli.

Ils apparaissaient aux deux sexes, mais ils passaient si promptement devant moi, qu'il n'était impossible d'en dire davantage.

Leurs mouvements d'ascension et de descente étaient si tumultueux que je ne pouvais les comparer qu'à des bulles d'air qui se jouent dans un tube plein d'eau vivement agité.

Une de ces créatures s'arrêta quelques secondes à mes côtés, m'enveloppa dans son manie diaphane, et m'emporta au travers des airs.

Quelque rapide que fût cette course au milieu de l'éther, j'eus le temps de reconnaître mon guide.

Les rayons lumineux des deux yeux verdâtres éclairait notre marche au milieu des régions obscures que nous traversions parfois. Et cet étrange fanal illuminait tout auteur de nous!

Je me souvins alors que je parlais sans voix.

Les sons ne sortaient pas de mes lèvres, tandis que je croyais articuler ces mots:

— Mon oncle, où me conduisez-vous?

L'âme du chevalier répondra: un peuple, car un muffle frais et par ce glissa dans mon oreille, et je saisis cette réponse:

— Où il plaira au ciel de me faire subir une dernière épreuve!

L'âme de mon oncle était devenue un de ces esprits errants dont le monde est peuplé, et qui attendent quelquefois pendant des siècles, le nouveau refuge qui leur est destiné.

Tout en traversant les vastes étoupes du ciel, nous fûmes rejoints par une foule d'âmes voyageant comme nous, venaient de la terre où elles avaient accompli leur mission; et grâce à cette faculté merveilleuse, qui me permettait de les entendre comme elles m'entendaient moi-même, rien qu'en formulant réciproquement nos pensées, je pus entrer en rapport avec elles et apprendre le secret des existences qu'elles avaient traversées.

Une d'elles quittait le corps d'un vieil avare, dont elle se répentait d'avoir excité le vice hideux.

A continuer.

Premier Bilan Annuel

— DE LA —

Compagnie d'Assurance Delta.

CONFORMENT par prescriptions de sa charte, la compagnie publie le bilan suivant:

Montant des primes reçues pour l'année finissant le 30 septembre 1872 ..... $127,929 21

Savoir:

Prime d'incendie	$68 867 22
Prime maritimes	34,726 67
Prime de rivière	24,335 32
	$127,929 21

En moins:

Primes remboursées	$8,192 60
Primes non expirées	21,856 00
Primes acquises	$98,880 60
Pertes payées:	
Sur risques d'incendie	$91,770 15
Risques maritimes	8,780 00
Risques de rivières	1,067 20
	$101,616 35
Réassurances	7,465 30
Rétrocessions	6,026 16
Taxes	2,726 25
Dépenses de bureau, y compris jetons de présence, impressions, appointements-gérantes et Bureau des Assureurs de la Nile-Orléans	30,892 42
	$148,726 48
Profits nets	$17,146 12

La Compagnie a l'Actif suivant:

Billets d'actions	$457,200 00
En caisse	14,353 15
Billets à recevoir	17,286 16
Prêts sur garanties	110,000 00
Prêts sur hypothèque	10,000 00
Théâtre des Variétés	4,000 00
Actions Véloste Dry Dock	3,000 00
Actions Harbor Protection Co	350 00
Actions Mech'ns' and Traders' Ins. Co.	540 11
Actions Tehoula Ins. Co.	350 00
Actions Factors' and Vendors' Ins. Co.	5,040 00
Actions Mech'ns' and Agric'l Fair Ass.	1,000 00
Actions Importers' Bonded Warehouse	2,000 00
Actions Louisiana Cotton Factory	300 00
Mobilier et garniture du bureau	2,286 50
Primes en cours de perception	8,004 56
	$640,644 32

Ce qui précède est une transcription exacte et correcte des livres de la Compagnie.

E. GANUCHEAU, Président.

L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans,

Ville de la Nouvelle-Orléans.

Comparu devant moi, Notaire, soussigné, ce 11 octobre 1872.

E. GANUCHEAU, Président de la Compagnie d'Assurance Delta, lequel a affirmé que le présent bilan est sincère et véritable.

E. BOUNY, Notaire.

A une réunion du Conseil des Directeurs il a été résolu de payer un second dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT, sur le montant payé des actions du capital, et un dividende supplémentaire de VINGT-CINQ POUR CENT aux actionnaires sur leurs primes nettes participantes, le premier payable à partir du 11 courant, et le second à partir du 3 novembre prochain.

E. GANUCHEAU, Président.

L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

DIRECTEURS

— DE LA —

COMPAGNIE D'ASSURANCE DELTA.

Pour servir pendant une année, à partir du 18 octobre 1872.

A. Baldwin	A. Tertrou
Emile Dupré	R. Mills
J. Lapidus	E. Rodriguez
M. A. de Lizardi	Joseph Aleix
G. F. Moncand	C. J. Leeds
T. L. Alvey	D. Bouligny
A. Hachine	A. Pitcher
R. Gaudelmo	H. Spak
S. Henderson	O. Bender
H. Roberts	J. Brosnan
L. M. Gordon	W. H. Conger
F. M. Sandoz	W. A. Bell

Rest—1m Pot.

RICE BROTHERS & CO.,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

DE

Quincaillerie et Quincaillerie d'étagères,

AMERICAINES ET ETRANGERES

Aux Nos 89 et 91 de la rue de Conty, Succursale, au No. 542 de la rue des Magasins.

Entrepôt, aux Nos 143, 145 et 147 de la rue des Magasins.

OUTILS de charpentiers et de menuisiers.

MACHINES et outils de tonneliers.

ARTICLES CRIBLE, de toute, en fonte et coutellerie.

FOURNEAUX de cuisine et BRONAUDS.

Toute espèce d'ARTICLES de MENAGE.

FABRICANTS DE

ARTICLES en ferblanc brillant et vernis de laque.

FOURNEAUX doubles, étoile, de Warren, pour cuire au charbon.

FOURNEAU Charter Oak de cuisine, convenant à des hôtels, cuisiniers et moulins.

Ces fourneaux Charter Oak ont garanti.

Demandez la liste des prix et les catalogues qui donnent les descriptions des articles.

1 oct—3 mois—Tu

Scierie VARIETY, à Vapeur.

T. E. W. ADAMS,

Propriétaire,

No 104 de la rue St-Joseph,

Nile-Orléans.

PREPARATION de bois de charpente, sciage droit et courbe, frises et rapiècés et moulures d'après modèles sur commandes.

Les commandes de la campagne sont exécutées avec le plus de soin et d'exactitude.

Les prix sont modérés et le travail soigné.

Les commandes de la campagne sont exécutées avec le plus de soin et d'exactitude.

L'Argent ne peut pas l'acheter,

CAR LA VUE EST SANS PRIX!!

SUT THE DIAMOND SPECTACLES

WILL PRESERVE IT.

SI VOUS Y TENEZ.

Rien vous voyez de son lumineux guérisseur du cristal fondu.

Que porte le nom de SUT THE DIAMOND SPECTACLES et les ne trouvez.

Ces Lunettes sont fabriquées par J. E. ADENIGNE & Co., opticiens, A New York.

Avertissement — Celles-ci contiennent seul véritables qui portent notre marque de diamant, et sont vendues par des agents respectables dans chaque ville.

ED. LALLEMANT,

Agent pour la Louisiane.

Au No. 96 de la rue de Chartres,

seule seul agent à la Nouvelle-Orléans, le seul de ces lunettes en vente. Il n'emploie aucun colporteur.

"BRILLIANT" DE BUCK

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux Etats Unis pour la cuisine et la pâtisserie.

PLUS DE 500,000

sont employés constamment au Sud et dans l'Ouest, et ils ont entièrement satisfait. Voici quelques-uns des bons mots que le "BRILLIANT" s'est en gagné:

PREMIER PRIX, en 1868, à la Foire de St-Louis.

PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis.

MEDAILLON EN OR, en 1861, à la Foire de l'Etat de la Louisiane.

PREMIER PRIX, en 1859, à la Foire de St-Louis.

Si vous voulez avoir un bon fourneau de cuisine allez au No

49 ..... RUE DU CAMP 49

Et achetez un "BRILLIANT",

H. HALLER,

Dépôt de spécimens et salle de vente, au No 49 de la rue du Camp.

On l'on trouvera également toute espèce de fourneaux de cuisine et de réchauds, gratis, de la porbankerie et toute espèce d'articles de ménage 12 oct—1m.

Compagnie d'Assurance Mutuelle

— DE LA —

Nouvelle-Orléans,

Au coin des rues Lamé et Camp.

DOUZIEME ETAT ANNUEL, 1871

CONFORMENT par réquisitions de charte, la Compagnie publie l'état suivant:

PRIMES DE MARINE EXPIRES LE 31 DECEMBRE 1871:

Sur les risques d'incendie	$691,288 00
" " de mer	37,209 25
" " de rivières	32,352 25
Total des primes	$760,849
Moins:	
Primes non expirées le 31 décembre 1871	$162,277 00
Primes remboursées	7,021 50
	$169,278 50
Montant net des primes	$591,570 50
Moins:	
Réassurances	$ 12,344 32
Pertes: Sur risques d'incendie	104,727 6
Sur risques de mer	29,442 25
" de rivières	20,327 54
	$166,840
Taxes, licences, dépenses, intérêts	$12,567 34
Intérêt de sortie	1,000 00
Bon encore payés	20,775 99
	42,423 4
Il pour cent refusé (pénalité) etc	$2,000 00
	20,700 53
Profit net	$ 322,962 19
Montant net des primes	$591,570 50
Moins: Réduction (remise) sur	148,092 00
Montant partiel pour les bénéfices	$443,778 50
Bénéfices sur primes	$ 10,000 00
" " rivières	3,700 17
" " mer	1,000 00
	$ 14,700 17

L'ACTIF DE LA COMPAGNIE EST COMPOSÉ COMME SUIT:

Billets à recevoir (primes)	17,304
Billets à recevoir garantis par hypothèques	200,000
Prêts sur valeurs de nantissement	100,000
Bénéfices, intérêts, revenus et occupations non payés	12,414 7
Bénéfices de la Cie d'Assurance des Bureau des Assureurs de la Nile-Orléans	100,000
Bénéfices sur primes non expirées, valeurs au contrant sur le place	9,000 00
Propriétés sur Canal et Camp — valeur actuelle	10,000 00
	$448,718

PASSIFS

Sortie non encaissé depuis 1871	$102,326 00
Intérêt de sortie	10,775 00
Bon encore payés	7,767 00
25 sur sortie 1869	294 00
25 " de 1870	294 00
25 " de 1871	294 00
25 sur sortie 1869	294 00
Bonus de paier primes non expirées	100 00
Profits le 31 décembre 1871	162,777 00
Montant disponible	10,000 00
	$294,828

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

Assermenté et signé parcevant moi, ce 11 janvier A. D. 1872.

P. CHS. CUVELLIER,

Notaire Public.

A une réunion du Conseil des Directeurs il a été résolu de déclarer le dividende suivant sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1871: Dividende de 25 pour cent sur les primes participantes payables à partir du mars prochain, et il a été résolu de payer un second dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT, sur le montant payé des actions du capital, et un dividende supplémentaire de VINGT-CINQ POUR CENT aux actionnaires sur leurs primes nettes participantes, le premier payable à partir du 11 courant, et le second à partir du 3 novembre prochain.

E. GANUCHEAU, Président.

L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

DIRECTEURS

— DE LA —

COMPAGNIE D'ASSURANCE DELTA.

Pour servir pendant une année, à partir du 18 octobre 1872.

A. Baldwin	A. Tertrou
Emile Dupré	R. Mills
J. Lapidus	E. Rodriguez
M. A. de Lizardi	Joseph Aleix
G. F. Moncand	C. J. Leeds
T. L. Alvey	D. Bouligny
A. Hachine	A. Pitcher
R. Gaudelmo	H. Spak
S. Henderson	O. Bender
H. Roberts	J. Brosnan
L. M. Gordon	W. H. Conger
F. M. Sandoz	W. A. Bell

Rest—1m Pot.

Consulat de France.

AVIS RELATIF.—OCTOBRE 1872.

Sont invités à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. Les noms ont été publiés à plusieurs reprises en Consulat:

A

Adam François
Aubin Pierre
B
Bizon Pierre
Bernier Victor
Bernier Antoine
Bernard Charles
Chas Camille
C
Clément Pierre
Chelin Jean Baptiste
D
Demon Pierre
Dumont Hilaire (née Mc Donald)
G
Garber François
H
Hachette (les héritiers)
Hamel Jean
Hamel Jean
Hamel Jean